

Fédération des Associations régionales des Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes retraités

Monsieur J B

**Président de la Compagnie Nationale des
Commissaires aux comptes**

200/216 rue Raymond Losserand
75014 Paris Cedex

Objet : demande de subvention 2020

Plessis, le 5 avril 2020

Monsieur le Président, cher J,

Je tiens très sincèrement à te remercier pour la subvention de la CNCC de 10 000 € pour l'année 2019 qui nous a permis avec celles du CSOEC et de la CAVEC de finir avec un résultat positif.

Je profite de la présente pour te demander de bien vouloir, comme l'année dernière, nous accorder une subvention qui nous est très utile pour continuer notre action et mettre en place de nouveaux services aux confrères retraités dont notamment :

- le **dossier patrimonial du retraité expert-comptable**, qui a été complété en 2020
- la préparation des dossiers d'**action sociale** pour la CAVEC
- le **changement de nom** de notre Fédération (fait) et des associations régionales (il ne reste plus que 4 associations qui n'ont pas changé de nom), qui deviennent « **Experts-Comptables-Retraités.fr** » pour une communication plus claire
- la négociation de contrats groupe pour la **mutuelle des retraités** Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, et leurs conjoints.
- Enfin la **refonte de notre portail**, pour informer nos confrères de l'existence d'associations régionales pour les retraités, qui est opérationnel

Au cours de l'année **2019** les associations régionales ont enregistré **374 nouvelles adhésions** et 210 sorties ce qui porte **l'effectif total des adhérents** des associations régionales à **1634** soit **14 %** des retraités.

Les associations **ECR Aquitaine et ECR Auvergne** nous ont rejointes fin 2019. Seule la **Champagne** suite au décès du président de Maurice BUAT n'a plus d'association. En conséquence, à ce jour la **Fédération ECR regroupe 18 associations** régionales de confrères retraités.

La subvention du Conseil Supérieur nous aide également à poursuivre notre action vis-à-vis des jeunes avec le **coaching mémoire**; en 2019 nous avons coaché 110 mémorialistes, 82 mémoires ont été déposés, 65 ont été diplômés, soit 79% (désolée, je n'ai pas les notes de toutes les régions).

Du fait de la création de nouvelles associations régionales le nombre d'administrateurs a mathématiquement augmenté (25 au 1/1/2020), donc les frais de déplacement. Aussi, si tu pouvais nous attribuer une subvention de 12 000 euros pour 2020, cela serait très apprécié par nos confrères retraités qui effectuent toutes ces actions à titre bénévole. Les frais pour la création du portail ECR d'environ 15 000 euros ont été imputés sur les réserves.

Je te prie d'accepter, Monsieur le Président, cher Jean, tous mes remerciements pour tout ce que tu fais pour les experts-comptables retraités.

Bien amicalement

MR Présidente